

Département  
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 22.04.2025  
Convocation faite  
Le 01.04.2025

Délibération  
N°2025-04-091

Constitution d'une provision  
pour le financement  
du Compte Epargne-Temps

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

## EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi quatorze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI, M<sup>me</sup> Mireille LARCHER (représentante de M. Pascal GILLAUX), M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (jusqu'au point 2025-04-085), M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Teddy BISKUPSKI (représentant de M. Bernard DEFORGE), M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point 2025-04-050), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Fabien PRIGNON), M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (représenté par M<sup>me</sup> Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M<sup>me</sup> Magali CAPLET), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (à partir du point 2025-04-086, pouvoir à M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (représenté par M. Teddy BISKUPSKI), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M<sup>me</sup> Dominique FLORES), M. Sébastien PAULET (jusqu'au point 2025-04-049), M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M<sup>me</sup> Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n°2007-12-284 du 26 décembre 2007 instaurant le Compte Epargne-Temps (CET) pour les agents titulaires et contractuels,

Considérant la nécessité de constituer des provisions budgétaires afin de couvrir le coût des congés accordés au titre du CET, conformément à la nomenclature comptable M57,

Considérant un montant total valorisable de 112 494,50 €,

Vu la délibération n° 2024-04-091 du 18 avril 2024 constituant une provision d'un montant de 103 060,50 € pour le Budget Primitif 2024,

Considérant le besoin d'ajuster cette provision de 9 434 € pour financer le Compte Epargne-Temps,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 14 avril 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **décide** d'augmenter la provision de 103 060,50 € de 9 434 € et de constituer ainsi une provision totale de 112 494,50 €,
- \* **prend acte** des modalités comptables des provisions selon le régime de droit commun semi-budgétaire.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

